

PROGRAMME DE FORMATION RS6345

CQP GÉRER L'ACTIVITÉ DES GEMMES EN ENTREPRISE

La gemmologie consiste à réaliser une expertise technique et scientifique des gemmes afin de déterminer leur nature en utilisant les moyens techniques adaptés. La sélection des gemmes permet de conseiller les clients dans leurs choix et de les orienter en termes techniques et esthétiques. Se tenir informé de l'évolution des réglementations et travailler en lien avec les autres métiers du secteur de la Joaillerie est inhérent à l'activité des gemmes en entreprise. C'est une activité clé du secteur dont les compétences sont déterminantes pour l'analyse des gemmes et la détection des traitements et synthèses en vue de l'achat, de la transformation, de la production et de la vente.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les gemmes et utiliser les instruments adaptés
- Savoir analyser et répondre au besoin en gemmes des clients
- Savoir organiser et suivre son activité
- Connaître la réglementation et les normes RSE de l'activité des gemmes en entreprise

PUBLIC CONCERNÉ

La formation est ouverte à toute personne désirant obtenir des compétences en gemmologie

PRÉREQUIS

Aucun

CONTENU DE LA FORMATION

PARCOURS GEMMOLOGUE CYCLE 1 : DÉCOUVERTE DE LA GEMMOLOGIE

Découverte des gemmes et compréhension de son environnement de travail

PARTIE 1

Connaissance des gemmes, observation des gemmes, démarche d'identification et utilisation des instruments de gemmologie classique

- L'observation des gemmes et l'analyse de leurs propriétés physiques et optiques avec différents instruments en vue d'en déterminer la nature (C9, C10, C12, C13, C15)
- L'analyse de rapports d'analyses gemmologiques (C11)

PARTIE 2

La réglementation de l'activité des gemmes en entreprise

- Les règles de sécurité et de prévention des risques professionnels (C19)
- La réglementation en vigueur dans le secteur (décret 2002-65, droit du commerce, des douanes, CITES, etc.) (C8)

PARCOURS GEMMOLOGUE CYCLE 2 : APPROFONDISSEMENT EN GEMMOLOGIE

Appliquer ses connaissances à la demande basique d'un client et insertion dans l'univers professionnel

- PARTIE 1**
- Approfondissement de la connaissance des gemmes et de leur identification afin de répondre au milieu professionnel**
- L'observation des gemmes et l'analyse de leurs propriétés physiques et optiques avec différents instruments en vue d'en déterminer la nature (C9, C10, C12, C13, C15)
 - La réception et l'inventaire des gemmes (C6, C7, C14)
 - Le tri des gemmes (C16)

- PARTIE 2**
- Approfondissement des compétences et des bonnes pratiques du métier**
- L'analyse du besoin en gemmes du client et l'établissement d'un cahier des charges (C1, C2, C4)
 - La sélection des gemmes (C5, C17)

PARCOURS GEMMOLOGUE CYCLE 3 : EXPERTISE EN GEMMOLOGIE

Etre force de propositions sur des demandes spécifiques et participer à l'amélioration continue de son univers professionnel

- PARTIE 1**
- Expertise dans la connaissance, l'évaluation et le tri des gemmes**
- L'observation des gemmes et l'analyse de leurs propriétés physiques et optiques avec différents instruments en vue d'en déterminer la nature (C9, C10, C12, C13, C15)
 - L'analyse du besoin en gemmes du client et l'établissement d'un cahier des charges (C1, C2, C4)
 - La sélection des gemmes (C5, C17)
 - Le suivi des travaux de production ou de transformation des gemmes (C18)

- PARTIE 2**
- Expertise de l'environnement métier et découverte de la gemmologie de laboratoire**
- La gestion responsable des chaînes d'approvisionnement (C3)
 - L'analyse de l'impact environnemental de l'activité des gemmes en entreprise (C20)
 - La veille sur les évolutions réglementaires, scientifiques et techniques en gemmologie (C21)

DURÉE TOTALE : 595 HEURES

COMPÉTENCES VISÉES

- C1 : Analyser le besoin en gemmes du client en l'informant des contraintes et des limites de sa demande en vue d'évaluer sa faisabilité
- C2 : Définir pour le compte du client interne ou externe ses besoins en gemmes en le conseillant et / ou en identifiant celles à rechercher et à acheter auprès d'un fournisseur et celles faisant partie du stock en vue de satisfaire sa demande
- C3 : Identifier des fournisseurs en gemmes en suivant les bonnes pratiques de la RSE en vue de favoriser une gestion responsable des chaînes d'approvisionnement
- C4 : Formaliser la demande du client en rédigeant un cahier des charges en vue de répondre au besoin exprimé
- C5 : Analyser les propositions réceptionnées en identifiant la réponse la plus adaptées au cahier des charges en vue de sélectionner le fournisseur et de réaliser l'achat
- C6 : Vérifier, à la réception de gemmes, les informations les concernant et les documents les accompagnant afin d'éviter le risque de recel et de garantir leur traçabilité, en interne et pour les clients

- C7 : Réceptionner les gemmes informatiquement et physiquement (dans les entrepôts) afin de sécuriser et de suivre les mouvements du stock de gemmes
- C8 : Intégrer à son activité la réglementation en vigueur dans le secteur en veillant au respect du décret 2002-65, du droit du commerce, des douanes et de la CITES ainsi que les bonnes pratiques en bijouterie-joaillerie et dans les ventes aux enchères en vue de protéger le client et de lutter contre le recel
- C9 : Effectuer un examen préalable d'une gemme à l'œil nu ou à la loupe afin d'en déterminer ses premières caractéristiques internes et externes
- C10 : Analyser les propriétés physiques et optiques d'une gemme en procédant à des tests instrumentaux en vue d'en déterminer la nature
- C11 : Analyser le rapport gemmologique établi par le laboratoire sollicité en vérifiant la nature précise des gemmes étudiées en vue d'exploiter les conclusions à des fins commerciales
- C12 : Rédiger un suivi des opérations d'examen des gemmes en consignait toutes les informations recueillies à l'issue de l'observation et des tests instrumentaux effectués à des fins d'identification, de documentation et d'archivage
- C13 : Nettoyer une gemme en utilisant des instruments adaptés, en tenant compte de ses caractéristiques et de ses propriétés afin de les garder en bonne condition d'utilisation
- C14 : Inventorier le stock de gemmes en rapprochant l'inventaire physique de l'inventaire théorique (SI) et en régularisant les écarts éventuels afin de le valoriser
- C15 : Réaliser les opérations de contrôle et d'entretien des équipements et matériels en s'appuyant sur des protocoles d'utilisation afin de les maintenir dans un état de fonctionnement optimal
- C16 : Trier un lot de gemmes en s'appuyant sur le processus d'évaluation des pierres de couleur et sur les critères des 4C spécifiques aux diamants pour les classer par dimension / poids, taille, couleur et pureté
- C17 : Sélectionner les gemmes en les assortissant en fonction de leur caractéristique afin de répondre aux besoins des services de la création et de la production
- C18 : Effectuer un suivi opérationnel des travaux de production ou de transformation des gemmes en interagissant avec les différents interlocuteurs techniques et pro et en veillant au respect du cahier des charges afin de garantir sa qualité et le respect des délais
- C19 : Appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques professionnels dans son activité en respectant les consignes en vigueur dans son entreprise pour garantir sa sécurité, sa santé et celle des autres
- C20 : Mesurer l'impact environnemental de ses activités en analysant la durabilité des fournitures utilisées en vue de trouver des solutions alternatives pour l'améliorer
- C21 : Réaliser une veille sur les évolutions réglementaires, scientifiques et techniques en gemmologie sur un plan national et international en mobilisant les ressources disponibles afin de mettre à jour ses compétences



MODALITÉ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Chaque cycle (1, 2 et 3) est évalué par une épreuve écrite théorique et pratique (gemmes à identifier). Une attestation d'acquisition de compétences est attribuée au stagiaire pour chaque cycle.

La certification du **CQP Gérer l'activité des gemmes en entreprise** est obtenue si le candidat valide au minimum 19 compétences sur 21 avec 8 compétences obligatoires (C8, C9, C10, C11, C13, C16, C19 et C21) lors de 4 épreuves :

- Etude de cas (2h30) : compétences 1 à 7
- Cas pratique (4h20) : compétences 9 à 15
- Mise en situation professionnelle reconstituée (1h) : compétences 16 et 17
- Questionnaire à visée professionnelle (2h) : compétences 8, 18 à 21

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation est assurée par un formateur expert métier.
- Les cours pratiques sont dispensés en salle de gemmologie équipée.

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION

2 formules possibles :

- Formation en intensif : 5 jours par semaine sur 5 mois (2 sessions par an : septembre et février)
- Formation en cours du soir : 2 à 3 soirs par semaine de 18h à 20h sur 3 ans (1 session par an en septembre)

MODALITÉS D'ACCÈS

- Renseigner et retourner un dossier de candidature complet.
- Passer un test de positionnement.

PASSERELLE / SUITE DE PARCOURS

Après l'obtention du **CQP Gérer l'activité des gemmes en entreprise**, il est possible de passer l'examen de la **FEEG** (The Federation for European Education in Gemmology).

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre centre de formation accorde une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap. Dès son inscription, le LFG est à la disposition de toute personne en situation de handicap pour faire le point sur sa situation, étudier ses besoins spécifiques afin de trouver les solutions à mettre en œuvre pour garantir l'accessibilité des formations.

Pour pouvoir bénéficier d'un aménagement et d'un accompagnement adapté et personnalisé, l'apprenant doit impérativement prendre contact avec le correspondant handicap : Madame Marie Chabrol (01 40 26 98 00).

LIEU DE LA FORMATION

LFG - Département formations
30, rue de la Victoire
75009 Paris

SIGNATURE :